# ZOOM

*Lettre d'information*

APF France handicap

Délégation de la Sarthe

Territoire Mayenne Sarthe

Janvier 2020


## À LA UNE

**PCH**
**Prestation de Compensation du Handicap**

### APF France handicap salue une avancée significative qui doit en appeler d'autres !

**APF France handicap salue le vote, par l'Assemblée nationale, de la proposition de loi visant à améliorer la prestation de compensation du handicap (PCH) par des dispositions importantes :** la suppression de la barrière d'âge de 75 ans ; la possibilité de l'octroi d'une prestation sans limitation de durée ; des mesures sur les contrôles d'effectivité de la PCH ; des dispositions qui permettront enfin la parution du décret sur les fonds départementaux de compensation…

Au niveau des démarches, les personnes lourdement handicapées **ne présentant pas de possibilité d'évolution favorable** pourront désormais bénéficier d'un **droit à vie**. Concrètement, cela signifie que **vous n'aurez plus besoin de justifier votre handicap** tous les 3, 5 ou 10 ans, ni d'entamer des démarches pour renouveler votre PCH.

Sujet d'importance majeure pour les personnes en situation de handicap et leur famille, APF France handicap salue l'implication de la Secrétaire d'État chargée des personnes handicapées, Mme Sophie Cluzel, dans les débats qui ont permis l'adoption de ce texte porté par M. Mouiller au Sénat et Mme Elimas à l'Assemblée nationale.

**Le vote d'une telle loi, une première depuis l'instauration de la PCH, est une avancée significative qui doit, cependant, être suivie des dotations budgétaires nécessaires à sa mise en oeuvre.**

**Ces avancées doivent en appeler d'autres** en particulier la revalorisation des tarifs et des montants de la PCH, l'élargissement du périmètre de la prestation afin que toutes les aides (aides à la parentalité, aides à la communication, activités ménagères) y soient intégrées ; la suppression de la barrière d'âge de 60 ans ; la suppression des restes à charge ; des dotations budgétaires pérennes, suffisantes et adaptées.

**APF France handicap attend de la prochaine Conférence nationale du handicap des engagements forts** et du projet de loi Grand âge et Autonomie, des mesures concrètes pour permettre à toute personne d'obtenir des aides à l'autonomie intégralement financées et à la hauteur de ses besoins.

## ÉVÉNEMENT

### Journée nationale d'actions sur les ressources des personnes en situation de handicap
### jeudi 5 mars au Mans

Au regard des menaces qui pèsent sur l'existence de l'AAH dans le cadre de la réforme du Revenu universel d'activité (RUA) et **pour revendiquer un réel revenu individuel d'existence**, le Conseil d'administration invite l'ensemble du réseau à organiser des manifestations en région le 5 mars. En France, 26 % des bénéficiaires de l'**AAH** vivent avec moins de 1 000 euros par mois. L'APF revendique :

- la suppression de la prise en compte du revenu du conjoint,
- un reste à vivre garanti pour les personnes hébergées en MAS.

Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant, et comptons sur votre mobilisation à nos côtés !

## CONCERT SOLIDAIRE

Samedi 18 janvier à 20h30, l'idée de Christine, bénévole, elle-même choriste à Harmonia, devenait réalité.

Deux chorales : Neuvil'Idylle, chorale de Neuville s/Sarthe, dirigée par Nathalie Tomczyk et Harmonia, chorale de Saint-Pavace dirigée par Magali Le Moine, accompagnée au piano par Hiroko Patoureau, se sont réunies pour offrir au public un spectacle musical haut en rythme et couleurs exotiques pour Neuvil'Idylle et un enthousiasme pour les chants folkloriques américains et les négro-spirituals pour le Choeur Harmonia.

Bravo aux choristes, aux deux cheffes de choeur, à la pianiste, et aux deux présidents des chorales.

Un très grand merci à la générosité du public qui a contribué à une recette au chapeau de 585 € au profit de notre association.

## LES CHIFFRES

**220** adhérents sur le département

**60** bénévoles actifs

**1** Groupe Relais La Flèche
Espace Montréal
*près de l'office de tourisme*
Liliane COUSIN
06 63 63 93 92
Permanences : le 1er jeudi du mois
Horaires : 14 h 30 - 17 h 00


APF France handicap
Délégation de la Sarthe
143 rue des Maillets
72000 LE MANS
Tél 02 43 28 68 46 Fax 02 43 28 51 89
E-mail : dd.72@apf.asso.fr
www.apf-francehandicap.org

## VIE ASSOCIATIVE

### Repas spectacle pour commencer l'année gaiement

Le traditionnel repas de fin Noël au restaurant n'a pas eu lieu en décembre … l'équipe du territoire a souhaité proposer quelque chose de nouveau aux adhérents et bénévoles.

86 personnes se sont retrouvées le 14 janvier salle Henri Barbin pour partager un joyeux moment, autour d'un délicieux repas mitonné par Rémy, notre fidèle bénévole cuisinier, entouré d'une quinzaine de bénévoles pour l'aider en cuisine ou installer les tables, assurer l'accueil, le service, l'aide au repas, etc.

A 15 h, les animateurs de la promotion CALAS 2019/2020 de l'école The Village Grand Ouest (*école des métiers de l'animation et des techniques d'ambiance de la CCI du Mans et de la Sarthe*) nous ont présenté leur spectacle « A livre Ouvert »

Dès le matin, ils ont installé la technique son et lumière et mis en place les décors et costumes. Après une courte répétition, ils étaient prêts à nous présenter leur spectacle, et à nous faire passer un bel après-midi.

Un très bon moment de partage ! Bravo les CALAS !

## COMMUNICATION

Les catalogues vacances sont arrivés !

**Les dossiers d'inscription doivent être retournés (ainsi que les documents demandés) à APF Evasion, le 6 mars au plus tard.**

Vous pouvez demander à bénéficier d'aides financières pour votre projet vacances (voir les premières pages du catalogues, qui vous indiquent toutes les démarches).

L'équipe de la délégation reste à votre disposition pour vous renseigner sur les démarches à effectuer.

**ATTENTION !**

Dorénavant, toute personne ayant déjà bénéficié de 3 aides aux projets vacances ANCV avec APF France handicap, au cours des 3 dernières années, devra observer une carence d'un an avant de redéposer une demande.

## INITIATIVE

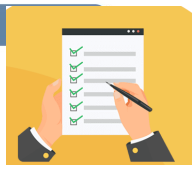

### Fiche « incident transport »

Suite à la manifestation du 1er octobre à Nantes, à l'occasion de la 27e rencontre nationale des transports publics afin de dénoncer le manque d'accessibilité des transports Aléop, le bureau régional des Pays de la Loire APF France handicap à mis à disposition en ligne une **fiche incident** dans laquelle chacun pourrait retranscrire les problèmes dont il a été victime.

Si vous êtes concerné (problème de prise en charge par les service PMR de la SETRAM ou Aléop, taxi TPMR, véhicule sanitaire, etc), n'hésitez pas à remplir une fiche incident transport :

- https://forms.gle/y3Pcc4QxRY6CyHm9A (lien de la version numérique),
- fiche version papier (**vous pouvez contacter la délégation** ; nous pourrons vous aider à remplir la fiche si besoin).

En collectant et rassemblant de nombreux témoignages, nous pourrons étayer nos revendications auprès des autorités et prestataires avec un certain nombre de faits objectifs et indiscutables. Le but étant de faire évoluer les choses pour rendre les droits des personnes à mobilité réduites effectifs.

N'hésitez pas à relayer auprès de toutes personnes susceptibles d'être concernées.

## ZOOM SUR…

### UNE CONSULTATION GYNÉCOLOGIQUE ADAPTÉE

Afin d'assurer un suivi gynécologique des femmes en situation de handicap, une sage femme se tient à leur disposition pour assurer :

- des consultations de suivi et de prévention,
- des consultations de mise en route et de suivi de contraception,
- des examens gynécologiques (frottis cervico vaginaux de dépistage),
- des traitements dans le cadre d'affections gynécologiques bénignes.

Types de handicap : TOUS HANDICAPS

**Centre de l'Arche**

**le MERCREDI sur RENDEZ-VOUS**

Pôle Régional du Handicap prh

**Contact : 02.43.51.74.15**
**ou**
**consultation@asso-prh.fr**

Margot s'est éteinte subitement fin novembre.

Elle laisse l'équipe de la délégation dans la peine. Toutes nos pensées vont à sa famille et à ses amis.


Vente interdite sur la voie publique et à domicile Tirage : 300 exemplaires - Dépôt légal : janvier 2020 / ISSN 2609-7893